



Hotel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

Service Budget
Réf.: pf

Esch-sur-Alzette, le 16 septembre 2009

**Au Collège des bourgmestre et échevins de
la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de deuxième vote par le Conseil Communal, le projet définitif d'un montant de 2 764 300 € concernant l'installation de l'école temporaire préfabriquée du Brill.

L'avant-projet de 2 600 000 € avait été approuvé par le conseil communal en date du 19 décembre 2008 et par l'autorité supérieure en date du 18 juin 2009 no D/29/2009.

Un premier crédit de 500 000 € est inscrit à l'article 4/0420/2123/031 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2009.

Jean Goedert
Architecte - Directeur